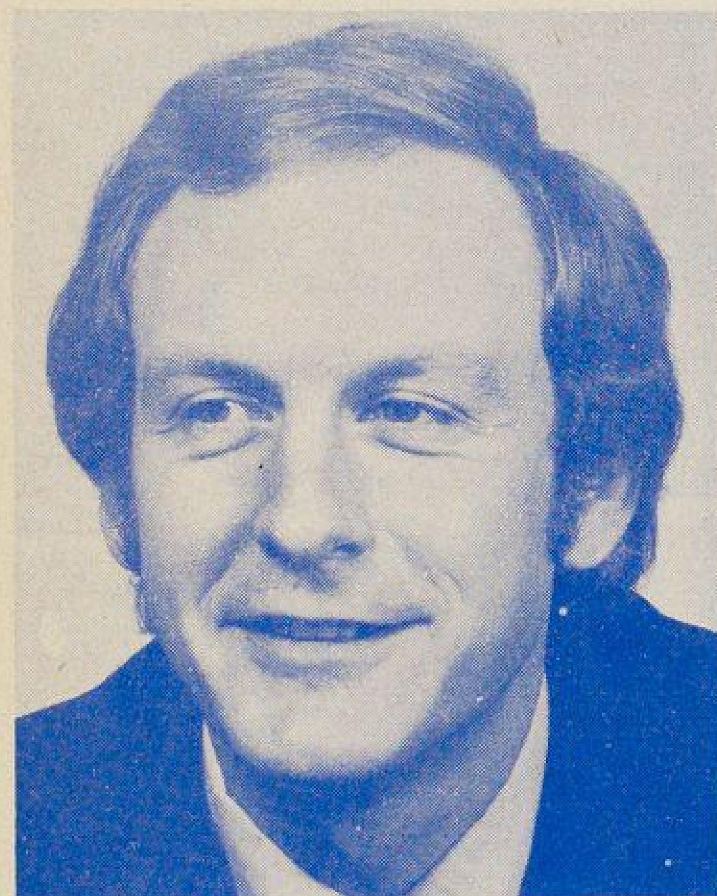


André LAURENT
Député sortant
Maire de WAHAGNIES
Conseiller Régional
Candidat titulaire



Eric VION
Député suppléant
Conseiller Général
Candidat suppléant

- des élus efficaces
- disponibles
- au service de tous

ELECTIONS LEGISLATIVES — 12 MARS 1978
6e Circonscription du NORD

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche 12 mars, vous allez choisir votre Député.

Le Parti Socialiste présente à vos suffrages les candidats auxquels vous avez déjà fait confiance en 1973.

André LAURENT, Eric VION :
des élus efficaces, dynamiques, au service de tous.

Durant 5 ans, ils ont été **disponibles** et **présents** dans leurs mairies, dans la circonscription (permanences), **actifs** par leurs interventions à l'Assemblée, au Conseil Régional, au Conseil Général, auprès des Administrations.

Partout, ils ont été **vos défenseurs.**

Ils l'ont prouvé. **Avec votre confiance, ils le prouveront encore.**

André LAURENT, Eric VION :
pour les changements indispensables.

La Droite au pouvoir depuis 20 ans n'a pas réglé vos problèmes. La politique qu'elle a menée a servi d'abord les intérêts du Patronat.

Jamais, depuis 3 ans, les profits n'ont été aussi élevés et les salaires si serrés. Jamais le chômage n'a été aussi important.

Depuis 20 ans, à chaque élection, la Droite promet le changement.

Nous le ferons. Ensemble.

André LAURENT, Eric VION :
pour la victoire de la Gauche et des travailleurs.

Pour réaliser les changements indispensables, la Gauche devait s'unir.

Le Programme Commun de Gouvernement de 1972 exprimait cette volonté commune. Il fixait les moyens du changement. S'il fallait en changer les chiffres, il n'était pas nécessaire d'en changer le contenu.

Pour se distinguer des Socialistes, les dirigeants communistes ont voulu présenter un **nouveau** Programme Commun.

Pour des raisons de rapport de forces, ils ont pris le risque de prolonger le pouvoir de la Droite.

L'UNION a amené des victoires en 76 et 77. **Aujourd'hui, elle peut, elle doit amener la victoire décisive, celle qui permettra le changement.**

Les fausses querelles ne nous intéressent pas !

VOUS EN AVEZ ASSEZ DE L'INJUSTICE, DU CHOMAGE, ...
VOUS NE POUVEZ PAS ATTENDRE ENCORE 5 ANS
VOUS VOULEZ CHANGER LA VIE, DÈS MARS 78

Votez et faites voter

André LAURENT — député sortant
Éric VION — Conseiller Général

Candidats du PARTI SOCIALISTE

Mars 1978 :
Une nouvelle vie peut commencer...

Les Socialistes proposent :

Vivre mieux

• en augmentant le pouvoir d'achat :

— Aucun salaire inférieur à 2 400 F ; augmentation des des rémunérations (jusqu'à 4 fois le niveau du SMIC) avec priorité aux plus basses.

— Minimum vieillesse à 1 200 F ; augmentation de 50 % des allocations familiales (25 % en 78, 25 % en 79).

— Garantie des prix agricoles.

— Répartition plus juste de l'impôt.

• en éliminant l'incertitude du lendemain :

— Droit au travail pour tous : priorité à l'élimination du chômage, limitation du droit de licenciement.

— Agriculture : organisation des marchés par des offices régionaux gérés par les producteurs ; décentralisation (canton, département) et démocratisation (majorité d'agriculteurs élus) des SAFER ; amélioration du statut de fermage.

— Commerce-Artisanat : réforme de la fiscalité et nouvelle politique du crédit pour la défense des travailleurs indépendants et des PME.

• en maîtrisant l'économie :

— Mise en œuvre d'une nouvelle croissance.

— Nationalisation de tout ce que possèdent les 9 grands groupes industriels et nationalisation du crédit.

— Planification démocratique et décentralisée ; mise en œuvre d'une politique industrielle équilibrée et diversifiée dans les régions.

— Développement des énergies nouvelles.

— Réforme de la fiscalité : abaissement de la TVA sur les produits de première nécessité ; impôt sur le capital, impôt sur les fortunes supérieures à 200 millions ; suppression des privilèges fiscaux.

Vivre autrement

• en ayant le temps de vivre :

— Revenir à la semaine de 40 heures et réduction progressive à 35 heures avec maintien du salaire (priorité pour les travaux pénibles répétitifs ou dangereux).

— 5e semaine de congés payés ; attribution de congés spéciaux : maternité (18 semaines), formation.

— Retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes et pour les métiers pénibles ou insalubres.

• en donnant la priorité à la qualité de la vie :

— Limitation des cadences et de la charge de travail, aménagement des horaires et des pauses, limitation du travail de nuit.

— Une politique du logement : mise en chantier de 700 000 logements sociaux d'une bonne qualité ; amélioration et réhabilitation de l'habitat existant.

— Une politique de la santé : amélioration des services hospitaliers ; mise en place progressive de la gratuité des soins.

— Une politique des transports : priorité aux transports en commun.

• en protégeant notre environnement :

— Développement, protection et aménagement des forêts, espaces verts, rivages marins, cours d'eau.

— Réglementation de l'urbanisme et lutte contre la spéculation foncière.

— Mise en place d'un plan de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, lutte contre le bruit ; création dans chaque région d'un institut d'analyse et de contrôle des pollutions.

— Contrôle de l'utilisation de certains produits chimiques.

• en développant les équipements sportifs, culturels, de loisirs :

— Création d'un conseil supérieur des activités sportives qui élaborera la politique nationale ; faire de l'éducation physique une dimension essentielle de l'éducation ; développer les offices municipaux de sports et les installations nécessaires ; accroître les aides aux municipalités, mouvements de jeunesse, mouvements sportifs.

— Faire de la culture une des priorités de la nation, lui retirer son caractère de marchandise et de luxe ; développer l'infrastructure culturelle et, en particulier, les bibliothèques ; accorder des moyens aux associations.

— Création d'un ministère des loisirs et d'une caisse de financement des investissements de loisirs.

• en accordant toute l'importance à l'Education :

— Rendre l'enseignement gratuit et accessible à tous ; augmenter immédiatement les bourses d'études ; accorder aux étudiants une allocation d'étude (critères sociaux et universitaires).

— Assurer la qualité de l'enseignement : par l'accroissement d'un nombre des professeurs, la lutte contre les retards scolaires ; revalorisation de la fonction enseignante.

Vivre ensemble

- Développer la démocratie dans l'entreprise par l'extension des droits des travailleurs, l'autogestion.
- Développer la démocratie locale en lui accordant de réels pouvoirs et moyens.
- Développer et favoriser la vie associative : par des aides financières et des avantages fiscaux, la création dans chaque commune d'une association, le développement de l'animation (crédit d'heures sur le temps de travail pour les animateurs, congé animation, ...).
- Mettre l'administration à la portée et au service du citoyen.

Changer la vie, c'est possible dès Mars 78.

Nous en avons la volonté. Nous en avons les moyens, prévus par le Programme Commun.

Fidèle à tous ses engagements, le Parti Socialiste assurera un véritable changement immédiat et durable.

Imprimerie Ouvrière — Lille

Vu, les candidats.